

## A l'occasion de la Quinzaine de la transmission-reprise, la CG Scop sensibilise les chefs d'entreprise à la transmission aux salariés

Dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition de la Quinzaine de la transmission-reprise, lancée à l'initiative du ministère de l'Economie et des Finances, qui se déroulera du 21 novembre au 5 décembre 2019, la Confédération générale des Scop sensibilise les dirigeants de PME aux atouts de la transmission en Scop, qui permet de maintenir et dynamiser le tissu économique français, assurer la pérennité des entreprises, des emplois et des savoir-faire.

### Transmettre son entreprise à ses salariés en Scop

Selon Bercy, 185 000 entreprises sont susceptibles d'être cédées chaque année en France dans les prochaines années, ce qui représente 750 000 emplois. Transmettre son entreprise à ses salariés en Scop, notamment dans le cadre d'un départ à la retraite, permet de sauvegarder les emplois et de maintenir un ancrage territorial. Les salariés sont souvent les mieux placés pour reprendre leur entreprise, qu'ils ont eux-mêmes contribué à faire prospérer.

Sur l'ensemble du territoire, le réseau des Scop accompagne les cédants et les repreneurs tout au long du processus de transmission des entreprises sur les aspects juridiques, financiers, mais aussi en matière de formation des futurs dirigeants. Cette dynamique est portée par une mobilisation de l'ensemble des acteurs du Mouvement Scop : 12 unions régionales, 3 fédérations de métiers, des outils financiers...

A l'occasion de la Quinzaine de la transmission-reprise, la Confédération générale des Scop poursuit la sensibilisation des chefs d'entreprise à la transmission aux salariés à travers **une campagne radio qui se déroulera du 18 novembre au 3 décembre 2019**, les invitant à consulter le site : [www.jetransmetsamesalaries.fr](http://www.jetransmetsamesalaries.fr)

Ce site comprend des témoignages de chefs d'entreprise ayant cédé et de salariés ayant repris des entreprises sous forme de Scop, ainsi que des conseils d'accompagnement dans le processus de transmission.

### Un exemple récent de transmission en Scop : Optim Ressources

Optim Ressources, cabinet de conseil en management et ressources humaines en France et à l'international, situé à Sainte-Foy-Lès-Lyon et créé en 1986, a franchi le pas en se transformant en Scop en mars 2019. Le management participatif est l'une des forces d'Optim Ressources depuis sa création et cette transition amorcée dès 2016 et accompagnée par l'UR Scop, en est l'aboutissement. Avant d'entamer ce processus, les 18 salariés détenaient déjà un tiers du capital. L'entreprise continue ainsi son chemin vers l'engagement de chacun et la performance durable. Les collaboratrices et collaborateurs sont désormais associés majoritaires, comme c'est le cas d'Anne Farrugia, consultante en management des ressources humaines chez Optim Ressources depuis 2005 : « *Le passage en Scop est la suite logique de l'histoire d'Optim Ressources. Nous avons pour habitude de travailler en groupe sur les sujets importants qui touchent la vie de l'entreprise. Chaque mois, nous nous réunissons pour partager les chiffres ; les objectifs individuels et collectifs sont validés par tous. Le projet de reprise en Scop n'a pas échappé à la règle.* »

## En 5 ans, des chiffres pleins de promesses

Depuis 2014, ce sont 250 entreprises saines, représentant 3 000 emplois consolidés, qui ont été transmis à leurs salariés sous forme de Scop et Scic.

En 2018, près d'un emploi sur deux généré par les nouvelles créations de sociétés coopératives provient d'une transmission d'entreprise saine aux salariés.

### Les Sociétés coopératives en France



#### A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des 60 400 salariés des Scop et Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 12 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

[www.les-scop.coop](http://www.les-scop.coop)  
[www.jetransmetsamessalaries.fr](http://www.jetransmetsamessalaries.fr)

#### Contacts presse

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Marion Lambert – [m.lambert@auvray-associes.com](mailto:m.lambert@auvray-associes.com) / 01 58 22 25 97

Pierre Jouneaux – [p.jouneaux@auvray-associes.com](mailto:p.jouneaux@auvray-associes.com) / 01 58 22 21 14